

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC	5 - 19	2 - 16	1 ^{er} - 15 - 29	12 - 26	10 - 24	7 - 21	5 - 19	2 - 16 - 30	13 - 27	11 - 25	8 - 22	6 - 20
Papiers-cartons	12	9	8	5	3 - 31	28	26	23	20	18	15	13
Ordures ménagères	Chaque semaine en fonction des zones décrites au verso											

Pour de plus amples renseignements sur les collectes de déchets, voir au verso.

Remarques importantes :

- Les collectes commencent **dès 6 h du matin**. Prière de sortir vos déchets la veille **à partir de 20 h**.
- Placez-les à **un endroit bien visible** pour les collecteurs.
- **S'ils ne sont pas collectés**, contactez l'IBW au plus tard le lendemain. Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte.
- En cas de travaux, déposez vos déchets **en début de chantier**.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Un problème concernant les collectes PMC ou papiers-cartons et les bulles à verre ?
Contactez l'IBW
(Intercommunale du Brabant wallon).

0800 49 057
valmat@ibw.be

Pour les collectes d'ordures ménagères,
voir au verso.



Horaires et adresses de vos parcs à conteneurs

Avenue Georges Lemaître, 1348 Louvain-la-Neuve T 010 45 34 38
Rue du Werchai, 1490 Court-St-Etienne, T 010 61 83 43

- **Horaire d'hiver (du 01.11 au 31.03)** : du lundi au samedi de 10 h à 17 h 15.
- **Horaire d'été (du 01.04 au 31.10)** : du lundi au vendredi de 11 h à 18 h 15.
le samedi de 10 h à 17 h 15.
- **Jours de fermeture** : les dimanches, les jours fériés légaux,
le **27.09.2012**, le **02.11.2012** et le **26.12.2012**.

Maximum 2 m³ par visite et 5 m³ par mois !

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, emballages PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent, encombrants, déchets verts, inertes, métaux, piles, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huiles de moteurs, pneus, amiante-ciment et plâtres.

Suivez le guide de tri des emballages papiers-cartons et verre

Papiers-cartons

Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes

Collecte en porte-à-porte*

*ou via le parc à conteneurs.

Remarques

- Enlevez le film plastique des publications
- Maximum 1 m³
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées de max. 15 kg.

Interdit

Papiers et cartons souillés ou gras, papier cellophane, papier et sachets en aluminium, papier peint

A jeter dans la poubelle classique

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

Aucun autre objet en verre

Verre incolore

Verre coloré

A déposer dans les bulles*

*ou via le parc à conteneurs.

Remarques

- Séparez le verre incolore du verre coloré
- Entièrement vide
- Ni couvercle ni bouchon

Interdit

Verre résistant aux hautes températures (ex. plats allant au four, plaques en vitrocéramique), porcelaine et céramique, récipients en terre cuite, opaline et cristal, verre plat tel que vitres et miroirs, ampoules et tubes néon

A déposer au parc à conteneurs

Remarque

Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre ! Les dépôts sauvages sont passibles de sanctions.

Le tri parfait, on y est presque.
www.trionsmieux.be



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

Suivez le guide de tri des emballages PMC

Bouteilles et flacons en Plastique

Aucun autre emballage ou objet en plastique

Collecte en porte-à-porte* dans le sac PMC

*ou via le parc à conteneurs.

Remarques

- Entièrement vide
- Volume maximum : 8 litres
- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC

Emballages Métalliques

Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques

Cartons à boissons

Interdit

Tous les autres emballages et objets en plastique (pots, barquettes, sacs en plastique, films...), frigolite et papier aluminium

A jeter dans la poubelle classique

Remarques

- Les emballages qui ont contenu des substances toxiques ou corrosives sont interdits dans le sac bleu
- Les seringues sont à déposer au parc à conteneurs



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Collectes des ordures ménagères (sacs jaunes et sacs biodégradables)

Tous les lundis : Limelette et quartier de Pinchart

Tous les mardis : Mousty, Vieux Bruyères, zoning de LLN, Vieusart et la Baraque

Tous les mercredis : Bruyères, Biéreau, Lauzelle, Blocry et Hocaille.

Tous les jeudis : Cérroux, Petit-Ry, zone du marché d'Ottignies

Tous les vendredis : Ottignies centre, Tiernat, La Croix, Bauloy, av. et bld de Lauzelle

Les sacs doivent être sortis la veille du jour de la collecte **après 20 heures** ou le jour de la collecte **avant 6h00**.

Les sacs jaunes devront être fermés et ne pourront peser plus de 15 kg. Les sacs verts devront être fermés. En cas de tournée de remplacement, ou en cas de conditions hivernales, l'heure de passage du camion peut être avancée. Déposez donc vos déchets à l'avance !

Dispositions pour les jours fériés

Jour férié

Pas de ramassage

Lundi 25/04

Jeudi 02/06

Lundi 13/06

Jeudi 21/07

Lundi 15/08

Mardi 01/11

Vendredi 11/11

Jour de ramassage de remplacement

Mardi 26/04

Vendredi 03/06

Mardi 14/06

Vendredi 22/07

Mardi 16/08

Mercredi 02/11

Lundi 14/11

Points de distribution des sacs poubelles jaunes et biodégradables

COMMERCES

ADRESSE

LOCALITÉ

AD Delhaize	Grand Rue, 50	1348 Ottignies - LLN
AD Delhaize	Av. de la Gare, 14	1300 Limal
Colruyt	Centre commercial du Douaire	1340 Ottignies - LLN
Delhaize	Centre commercial du Douaire	1340 Ottignies - LLN
Delhaize LLN	Centre commercial de l'Esplanade	1348 Ottignies - LLN
DI	Centre commercial du Douaire	1340 Ottignies - LLN
Intermarché	Av. Albert 1er, 59	1342 Ottignies - LLN
Multinight	Rue du Lac, 17	1348 Ottignies - LLN
La Marjolaine	Scavée du Biéreau, 22	1348 Ottignies - LLN
sprl JJB	Av. de la Résistance, 26	1340 Ottignies - LLN
Garage Hermand	Av. des Combattants, 117	1340 Ottignies - LLN
Station Q8	Boulevard Baudoïn	1348 Ottignies - LLN
JMB Food	Av. Provinciale, 127	1341 Ottignies - LLN
L'Epi fin	Place de l'Eglise, 1	1341 Ottignies - LLN
Librairie de l'Europe	Av. Albert 1er, 1	1342 Ottignies - LLN
Mon rayon de soleil	Montagne du Stimon, 2	1340 Ottignies - LLN
Station JET	Av. Provinciale, 90	1341 Ottignies - LLN
Trafic	Av. Provinciale, 125	1341 Ottignies - LLN

Pour connaître les points de vente des **sacs bleus PMC**, voir : www.ibw.be/valo-sacs.htm

Collectes des Encombrants

Les informations relatives à la collecte des encombrants seront communiquées ultérieurement dans le bulletin communal et seront accessibles sur le site internet de la ville : www.olln.be

Adresses des bulles à verre

Céroux :

Parking derrière la salle des fêtes

Limagès :

Avenue des Hirondelles

Limelette :

Rue Dubois

Fond du Try

Place de l'Aubépine

Mousty :

Rue du Cimetière

Rue de la Station (police)

Ottignies :

Avenue des Vis't Chapias

Rue du Champ St Anne

Rue de la Résistance (près de l'épicerie)

Rue des Deux Ponts (parking)

Rue du Bois Papa

Rue de Mont-St-Guibert

LLN :

Avenue des Mespreliers

Ferme du Biereau

Avenue du Ciseau

Avenue 4 Bonniers

Voie Cardijn

Avenue Georges Lemaître (parc à conteneurs)

Av. de l'Espinette

Av. des Musiciens

Route du Blocry

Vos déchets n'ont pas été collectés ?

Pour les collectes de PMC et papiers-cartons, si vous avez respecté les consignes et que vos déchets n'ont pas été collectés, contactez l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon) :

Tél. gratuit :

0800 49 057

E-mail :

environnement@ibw.be

Pour les autres collectes, contactez le Service Environnement de la Ville d'Ottignies-LLN :

Tél. :

010 42 05 66

010 42 05 72

E-mail :

environnement@olln.be

Pour tout renseignement complémentaire sur la gestion des déchets,

visitez le site internet de l'IBW : www.ibw.be

ou celui de la Ville : www.olln.be



INTERCOMMUNALE
DU BRABANT WALLON

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

Fostplus 